

■ **SA de l'Ecard**, à Genève, rue François-Bellot 6, c/Luc Argand, avocat. Nouvelle société anonyme. Statuts du 06.05.2002. But: acquisition, détention, gestion et cession de participations dans des sociétés, ainsi que financement de sociétés affiliées, à l'exception d'opérations soumises à la loi sur l'acquisition d'immeubles par des personnes à l'étranger (LFAIE). Capital-actions: CHF 100'000, entièrement libéré, divisé en 100 actions de CHF 1'000, au porteur. Organe de publicité: FOSC. Communication aux actionnaires: FOSC et lettre aux actionnaires dont le nom et l'adresse sont connus. Administration: Hennessy Kilian, de France, à Lausanne, président, Argand Emmanuèle, de Montana, à Genève, et Argand Luc, de Corsier, à Genève, tous avec signature individuelle. Réviseur: 'Richard Nussli Conseils', à Genève.

Journal no 5560 du 30.05.2002
(00497702 / CH-660.1.051.002-6)